

APPEL À CANDIDATURE - RÉSIDENCE ARTISTIQUE THÉÂTRE MONTDORY, BARENTIN SAISON 26-27

La municipalité de Barentin, située à 17km de Rouen, mène une politique de soutien aux artistes locaux en proposant des résidences au Théâtre Montdory. La ville a pour mission le **soutien à la création, la diffusion de spectacles, et propose une programmation cinéma et d'actions culturelles**. La salle de spectacle dispose de 400 places.

Accompagnées par les équipes administratives et techniques du service culture, les compagnies peuvent mener un travail de recherche ou d'expérimentation, finaliser une mise en scène, une création lumière ou sonore et répéter dans de bonnes conditions.

Ce programme donne la possibilité aux artistes de bénéficier d'un accès et d'une utilisation des espaces du Théâtre municipal avec un espace scénique aux dimensions suivantes :

Ouverture au cadre : 7,80 m

Profondeur : Bord de scène/Rideau de scène : 4,60 m

Rideau de scène/Fond de scène : 7,40 m

Hauteur sous cadre (fixe) : 4,90 m

Hauteur sous gril : 9,10 m

Pour cette résidence, la collectivité propose un soutien sous forme d'un **apport en nature** : plateau, matériel technique - la compagnie ayant sa propre clé et code alarme. L'accueil technique sera proposé dans le cadre des horaires définis (lundi au vendredi de 9h à 17h), avec possibilité de prévoir un prémontage si nécessaire et selon fiche technique. Si un régisseur de la compagnie est présent en soutien technique lors de la résidence, ce dernier travaillera en collaboration avec le régisseur général du théâtre.

Une **prise en charge des repas du midi sera prévue** par la ville, sous forme de repas collectif (cantine des écoles) ou un bon de commande pour l'achat de repas sera proposé en cas de fermeture de la cantine.

Cet accompagnement artistique sera à définir en fonction des besoins spécifiques formulés par chaque compagnie. Les modalités de temps de présence, d'accueil, de mise à disposition des locaux seront fixés par une convention entre la Ville de Barentin et la compagnie ou l'artiste retenu(e). **La collectivité ne prendra pas en charge les frais de transport et d'hébergement**.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour postuler, les candidats devront fournir un **dossier complet** comprenant :

1. la fiche de renseignements, ci-jointe, complétée
2. une présentation de votre projet artistique
3. un planning de création et le travail à réaliser pendant votre résidence
4. une fiche technique (même provisoire)
6. une présentation des artistes / de la compagnie
7. une présentation des projets déjà réalisés avec notamment des éléments visuels, sonores ou/et audiovisuels

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des visuels/vidéos/enregistrements sonores pouvant documenter le projet proposé.

MODALITÉS D'ENVOI

Afin de simplifier le traitement des dossiers reçus, **merci de créer un seul fichier au format PDF incluant tous les éléments ci-dessus les uns à la suite des autres**. Pour les contenus médias (vidéos, visuels), pas de liens de téléchargements, uniquement des liens de consultation.

Le formulaire est à renvoyer complété avant le 10 avril 2026 à :
culture@ville-barentin.fr

Je soussigné.e, _____, déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exacts et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L.113-4 du code de la propriété intellectuelle. La collectivité ne peut être tenue responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à _____

Le / /

Signature du candidat (précédée de la mention « lu et approuvé »)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom de la compagnie / artiste :

Nom du porteur de projet :

Forme juridique :

Siège social :

Téléphone, mail :

Contact technique :

Téléphone, mail technique :

Titre du projet artistique :

Discipline artistique dominante :

Description du projet artistique / note d'intention :

Période de résidence souhaitée :

- ☐ Lundi 5 au 9 octobre 2026
- ☐ Lundi 25 au 29 janvier 2026
- ☐ Lundi 15 au 19 février 2027
- ☐ Lundi 26 au 30 avril 2027

Nombre de personnes présentes :

La collectivité mettra à disposition son matériel et sa fiche technique, toute location de matériel supplémentaire sera à la charge de la compagnie.

Besoins techniques

Contrepartie(s) proposée(s) par la Compagnie :

- ☐ intervention EHPAD
- ☐ intervention Résidences autonomies
- ☐ intervention avec des scolaires
- ☐ autre, préciser :

Restitution publique envisagée :

- ☐ oui
- ☐ non